



**Face à une guerre-éclair de régression sociale,
engageons une guerre-totale de mobilisation**

Plus aucun doute à avoir, la feuille de route présentée le 6 juin par le premier Ministre est claire :

- Fin du Code du travail,
- Fin des Conventions collectives.
- Négociation entreprise par entreprise sur le temps de travail et les salaires minimums,
- Fusion des IRP,
- Remise en cause des prérogatives de la négociation d'entreprise avec les organisations syndicales, par la mise en place du référendum, à l'initiative des organisations syndicales ou de l'employeur, si accord minoritaire à 30 %,
- Remise en cause du contrat de travail,
- Avec le plafonnement des indemnités prud'homales, plus besoin de PSE. On provisionne le montant des indemnités et on licencie. C'est moins cher que de négocier du supra légal ou de financer un plan de réindustrialisation...
- Transfert des cotisations maladie et assurance chômage vers la CSG et l'impôt, pour préserver la « compétitivité » des entreprises, autrement dit la rémunération des actionnaires et les salaires des grands patrons,
- Première étape vers la mise en place du système de retraite par capitalisation qui vient en opposition à notre système par répartition et solidaire,
- Sous couvert de combler le déficit public, suppression de 130 000 fonctionnaires dans tous les secteurs, donc encore moins d'accès aux soins, à l'hôpital, aux services sociaux, moins de moyens pour l'Education nationale...

C'est l'austérité dans toute sa splendeur que le nouveau gouvernement nous propose et la perspective des élections législatives ne nous laisse que peu d'espoir d'une autre politique.

C'est donc l'austérité et les régressions sociales comme les connaissent actuellement la Grèce et l'Espagne. Ce sont des baisses de salaire et de retraite pouvant atteindre 40 %, un seuil de chômage qui ne descend plus en-dessous de 18 %. C'est le transfert des salariés organiques à la sous-traitance pour ne plus appliquer les Conventions collectives. Mais c'est aussi une période d'essai du CDI d'un an, ou encore des bons d'achats de 10 € pour se soigner...

FACE À DE TELLES PERSPECTIVES DE REGRESSION SOCIALE, DE MISE À MORT DE NOS DROITS ET ACQUIS, LE CEF DÉCIDE QU'IL Y A URGENCE À CONSTRUIRE UN PROCESSUS DE LUTTES AU PLUS HAUT NIVEAU ET DANS LA DURÉE. IL EST IMPÉRATIF QUE LA CGT PRENNE LES DÉCISIONS QUI S'IMPOSENT, QUE CHAQUE STRUCTURE ET SYNDICAT EN FASSENT LA PRIORITÉ DANS L'ACTIVITÉ À DÉPLOYER AU PLUS PRÈS DES SYNDIQUÉS ET SALARIÉS.

Le CEF de la FNIC-CGT appelle l'ensemble de ses syndicats à s'associer aux initiatives de mobilisations et de luttes déjà programmées dans les territoires pour le mois de juin et demande qu'au plus vite la CGT décide d'un calendrier de journées d'actions nationales interprofessionnelles de mobilisations et grèves et ce, dès début septembre.

D'ici là, les syndicats, les militants doivent investir le terrain, aller au débat avec les salariés durant tout l'été sur les mesures projetées par Macron et sur nos revendications CGT de l'entreprise au national. La FNIC-CGT rappelle qu'elle n'est pas opposée à l'unité d'action des salariés, mais qu'en aucune façon l'unité d'appareils doit être un frein à l'action CGT.

L'HISTOIRE EST DÉJÀ ÉCRITE, IL NOUS APPARTIENT D'ÉCRIRE L'AVENIR.